

# **ASSEMBLEE GENERALE PANIER DE LA ROTONDE MERCREDI 17 FEVRIER 2016**

**Présents** : Genod Jean-Philippe, Dubroca Lucile, Guegan Gilles, Fauquet Maud, Fauquet Alexandra, Chaulet Clothilde, Fort Alix, Péré Loïc, Boulabeiz Noureddine, Mounif Marie-thé, Bourneuf Lionel, Corrons Deborah, Fontorbe Aurélie, Jaiteh Valérie, Mathieu Candaele. Baria Aïcha.

## **I – BILAN DE L'ANNEE**

Nous comptons actuellement 17 paniers  $\frac{3}{4}$ . (Trois quarts en raison de trois contrats d'un demi-panier par quinzaine) soit 42 adhérents.

On note une belle progression du nombre d'adhérents en comparaison de l'année dernière. Ceci s'explique notamment par le changement de lieu de distribution en fin d'année 2015.

Ainsi il serait judicieux de faire les distributions sur le cours Joseph Thierry, ce qui toutefois n'est pas sans éveiller certaines interrogations concernant les autorisations délivrées par la mairie.

C'est la mairie centrale qui délivre l'autorisation néanmoins deux services se renvoient la balle concernant la prise en charge de notre future demande. Il faut avoir à l'esprit que l'autorisation est à renouveler tous les trimestres. Ce qui ne correspond pas avec notre fonctionnement annuel.

Certains adhérents soulignent le côté bruyant et moins agréable du cours Joseph Thierry mais également la sollicitation perpétuelle des passants, ce qui demande une organisation bénévole plus conséquente.

Il faut aussi prévoir une redevance à la Mairie de Marseille plus élevée. Celle-ci est de 37,63 euros pour cette année tandis qu'elle était de 29,76 euros en 2015.

Noureddine se propose de monter le dossier et d'en assurer le suivi.

Nous risquons toutefois de revenir ponctuellement sur ce lieu étant donné que les travaux prévus sur la place Labadie n'ont pas été réalisés durant notre déménagement.

## **II – PRESENTATION DES COMPTES**

Il reste environ 300 euros sur le compte. Nous accusons une recette de 892,69 en partie réalisée par les cotisations annuelles. Nous avons versé 585 euros de cotisations au Paniers Marseillais.

Il faut compter 50 euros environ de frais bancaire, 80 euros d'Assurance et 42 euros de frais apéritif (Dégustation de fromage).

Le bilan comptable est présenté à l'assemblée.

Une adhérente pose la question de l'excédent, que va-t-on en faire ? Une baisse de la cotisation est-elle à prévoir en conséquence ?

La Présidente répond que cette somme permettra de couvrir des frais éventuels non-prévus dans le budget prévisionnel. Par exemple, la Mairie de Marseille encaissera le chèque de caution qui s'élève à 167 euros l'année prochaine. La cotisation annuelle ne bougera donc pas. Pour rappel, 15 euros pour les Paniers Marseillais et 7 euros pour le Panier de la Rotonde soit un montant de 22 euros.

Le tarif du panier ne bougera pas non plus avec le nouveau contrat de la saison printemps-été. Le prix au kilo des poulets augmentera de 0,50 cents soit 11,50/kg. Le tarif des oeufs reste inchangé.

Les Paniers de Gaston (Association étudiante) qui compte 8,25 paniers (¼ de panier par étudiant) verse 1 euros par adhérent à notre association afin de bénéficier de notre assurance et du lieu de distribution.

### **III – ELECTION DU BUREAU**

Les membres du bureau actuel de l'association à savoir Valérie Jaiteh (Présidente), Marie-Thé Mounif (Trésorière), Mathieu Candaele (Secrétaire) souhaitent céder leurs places.

Un appel aux candidats est donc fait au sein de l'assemblée générale.

Jean-Philippe précise qu'il serait intéressé mais que pour l'instant il est en incapacité d'assurer un poste.

Il est demandé à la Présidente de quantifier la charge de travail que cela représente afin d'avoir une idée précise du temps engagé. Le rôle de Présidente consiste surtout à faire la mise à jour des adhérents, répondre aux sollicitations par mail et transmettre les informations des Paniers Marseillais. Il faut également scanner les contrats et le renvoyer par mail.

Il serait judicieux d'inscrire sur le contrat que celui-ci est scanné et disponible par mail sur demande afin d'éviter le fastidieux travail de renvoi. Aurélie souhaite prendre en charge cette tâche.

Lionel veut bien prendre en charge le poste de « Community manager ». (Mise à jour du fichier adhérent et transmission des informations.)

Marie-Thé annonce qu'elle arrêtera coûte que coûte ses fonctions fin septembre. Toute l'assemblée la remercie pour son implication sans faille. Afin de préparer la reprise du flambeau, il serait intéressant d'avoir un bénévole qui gère le calendrier des bénévoles. Inscription et rappel à envoyer auprès du bénévole de la semaine. Lucile se propose de le faire.

Aucun candidat ne s'est donc officiellement déclaré mais plusieurs bonnes volontés se sont fait connaître.

### **IV – PENSE-BLETTE**

Ce petit bulletin hebdomadaire existe depuis 2011. Plusieurs personnes s'en sont occupées à tour de rôle. Un test a été fait récemment afin de mesurer l'intérêt des adhérents. Au vu du faible nombre de retour, le Pense-Blette a été mis en jachère pour en débattre en assemblée.

Ainsi plusieurs questions émergent :

La forme est-elle adaptée ? La fréquence hebdomadaire est-elle nécessaire ? Peut-on le remplacer par un blog ?

Lucile avait fait un sondage il y a environ deux ans récoltant ainsi un assez bon accueil. 85% des adhérents trouvaient cela utile. Peut-être qu'une lettre mensuelle serait plus pertinente.

Jean-Philippe a déjà essayé la forme du blog. Cela est plus poussé et demande beaucoup d'investissement en termes de temps pour un taux de lecture pas forcément plus élevé.

La fréquence idéale pourrait être un bulletin sous la forme d'une newsletter, envoyée par quinzaine avec un planning défini bien à l'avance.

Lionel en tant que « community manager » veut bien reprendre du service. Gilles demande toutefois à ce que le premier bulletin soit sous la forme d'un véritable sondage afin de mieux cerner le contenu et les objectifs de cet outil de communication.

## **V – QUESTIONS DIVERSES**

Marie-Thé demande aux bénévoles de distribution de rester jusqu'à la fin pour l'aider à fermer la grille. Elle rappelle également aux étudiants qu'il faut impérativement respecter les horaires en raison des caméras de sécurité et de la Présidente du CIQ qui surveille le moindre écart.

Il manque toujours quelques paniers pour assurer un revenu à Loïc, 30 paniers manquants en 2015 et une vingtaine en 2016. Il manque donc une quarantaine d'adhérents.

Un montage de groupe est en cours à Saint-Anne au sein de la Cité Radieuse du Corbusier.

Loïc précise que la production de fruit ne sera pas énorme cette année en raison du manque de froid et de la floraison prématurée des arbres.

Pour la journée « Mains dans la terre » la date n'est pas encore retenue. On espère renouveler la location mutualisée d'un autocar avec une participation aux frais. L'année dernière, la sollicitation des autres groupes de Loïc a été assurée par Valérie. Peu d'enthousiasme au début et puis un regain d'intérêt au dernier moment ce qui n'a pas aidé dans l'organisation et dans la location du bus. Aïcha du Panier de Gaston propose que les personnes intéressées payent au préalable les frais de location afin de ne pas avoir de désistement de dernière minute.